

T.F.P. – A.P.S. (Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité)



Personnel concerné par la formation

Toute personne postulant à un emploi d'agent de sécurité.

Pré requis

- Savoir lire, écrire, et comprendre et parler le français. Leur niveau de français est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.
- Savoir compter.
- Disposer d'un numéro d'autorisation préalable ou provisoire d'agent de surveillance et de gardiennage délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'agrément et de contrôle) ou être détenteur d'une carte professionnelle en cours de validité.

Modalité d'Inscription à la formation

- Evaluation et entretien

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et compétences professionnelles nécessaires pour exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité

Durée de la formation

- **175 heures** (soit 5 semaines de 35 heures)

Financement de la formation

- ❖ Nous contacter.

Nombre de participants

4 stagiaires minimum et 12 stagiaires maximum

Lieu de la formation

- ❖ **AFC**, 24 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine

Personne à contacter : Mme PUMPALOVIC au 01.43.90.98.00.

AFC-IDF - contact@afc-idf.fr - Tel : 01.43.90.98.00 Portable : 06.98.74.10.24

siège social situé 24 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine – Déclaration d'activité 119 407 323 94 - RCS CRETEIL 504 980 970
Autorisation CNAPS : FOR-094-2024-06-18-20190585856

OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
AFC-IDF FF_TFP-APS	10/01/2021	23/10/2017	SD	ADMINISTRATION	1 / 3

Date et délai d'accès : A disposition sur demande ou consultable sur le site web www.intercariforef.org (Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation).

PROGRAMME DE LA FORMATION

(Le programme de formation est celui défini par l'Arrêté du L'arrêté du 1er juillet 2016)

➤ **SOCLE de base 41 heures**

UV1 - Module Secourisme, 14 heures.
UV 2 - Module environnement juridique, 16 heures.
UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures.
UV 4 - Module stratégique, 6 heures.

➤ **SPECIALITE : 134 heures**

Module environnement juridique, 5 heures
Module gestion des conflits, 9 heures
Module stratégique, 2 heures (complément avec le tronc commun)
UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures
UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00
UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 heures
UV 8 - Module professionnel : 45 heures
UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures
UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures
UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures
UV 12 - Module évènementiel spécifique : 7 heures
UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures
UV 14 - Module industriel spécifique : 7 heures

➤ **TOTAL : 175 HEURES hors examen (Socle de base 41 heures et Spécialité 134 heures)**

Exercices de mise en application

- Utilisation des moyens de communication
- Accueil et contrôle d'accès
- La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- Le circuit de vérification
- Rédaction de comptes rendus
- Utilisation de l'outil informatique
- Exercices de mise en œuvre des moyens d'extinction sur trois classes de feux : feux secs, feux gras et feux de gaz
- La manipulation de la centrale incendie : Processus d'acquittement d'une alarme restreinte
- Exercices de secours à personnes

Matériels utilisés

- Supports audiovisuels (film et vidéo-projections sur écran, PowerPoint, ...),
- Matériels et outils pédagogiques (support de cours pour chaque stagiaire, ordinateurs, paper-board, ...)
- Plateaux techniques (PCS, ...).

AFC-IDF - contact@afc-idf.fr - Tel : 01.43.90.98.00 Portable : 06.98.74.10.24

siège social situé 24 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine – Déclaration d'activité 119 407 323 94 - RCS CRETEIL 504 980 970
 Autorisation CNAPS : FOR-094-2024-06-18-20190585856

OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
AFC-IDF FF_TFP-APS	10/01/2021	23/10/2017	SD	ADMINISTRATION	2 / 3

Méthodes mobilisées :

- Conformité des locaux pour l'accueil du public.
- Accessibilité : conditions d'accès des publics en situation de handicap dans les ERP.

Matériels pour la réalisation de l'examen :

- Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCU de l'examen par candidat.
- 3 PC en plus du PCS
- Un poste central de sécurité pédagogique équipé des moyens pédagogiques associés
- Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

UNITES DE VALEUR	TYPE D'EPREUVE	VALIDATION
Socle de Base	UV 1	Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS
Socle de Base	UV 2 = QCU sur 15 questions UV 3 = QCU sur 10 questions UV 4 = QCU sur 05 questions	Note \geq 12 : l'Unité de Valeur est acquise 8 \geq Note $<$ 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen Note $<$ 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module
Spécialité APS	UV 5 = QCU sur 05 questions UV 6 = QCU sur 05 questions UV 7 = QCU sur 10 questions UV 8 = QCU sur 15 questions UV 9 = QCU sur 05 questions UV 10 = QCU sur 05 questions UV 11 = QCU sur 08 questions UV 12 = QCU sur 05 questions UV 13 = QCU sur 05 questions UV 14 = QCU sur 05 questions	
Spécialité APS	UV 15 = Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat	Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation

Evaluation

- Evaluation des acquis au cours de la formation SST.
- Examen : Obtenir la note minimum de **12/20** à l'épreuve théorique - QCM (à chaque unité de valeurs hors UV1) et être **apte** à l'épreuve pratique.

Validation

- **Certificat du 'Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité' - Niveau III.**

AFC-IDF - contact@afc-idf.fr - Tel : 01.43.90.98.00 Portable : 06.98.74.10.24

siège social situé 24 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine – Déclaration d'activité 119 407 323 94 - RCS CRETEIL 504 980 970
Autorisation CNAPS : FOR-094-2024-06-18-20190585856

AFC-IDF	OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
	FF_TFP-APS	10/01/2021	23/10/2017	SD	ADMINISTRATION	3 / 3